## LE RECENSEMENT AGRICOLE 2010

## Une opération exhaustive, propre à fournir une information locale

Le recensement agricole s'est déroulé d'octobre 2010 à avril 2011. Organisé tous les dix ans par les services statistiques du ministère en charge de l'Agriculture, le recensement agricole a lieu sur l'ensemble du territoire national. Hormis la pêche et la sylviculture, toutes les exploitations agricoles, y compris les plus petites, sont interrogées, que l'agriculture constitue l'activité principale de l'exploitant ou son activité complémentaire.

La définition statistique de l'exploitation agricole, très précise (cf. page suivante), permet des comparaisons avec les précédents recensements agricoles français. Dans ce même souci, elle correspond aux références utilisées par les autres pays de l'Union européenne.

#### Qui a été recensé ?

En préalable au recensement, les services statistiques ont identifié, à partir des fichiers administratifs et d'enquêtes en mairie, les exploitations agricoles potentielles à enquêter. En Aquitaine, cette opération avait permis de sélectionner 56 000 « points d'entrée » susceptibles d'être enquêtés. A l'issue du passage des enquêteurs, 43 000 d'entre eux remplissaient tous les critères correspondant à la définition de l'exploitation agricole (cf. page suivante) et ont donc été enquêtés.

#### La collecte sur le terrain

La collecte a été organisée au niveau régional par chaque service régional de l'information statistique, économique et territoriale (SRISET), des Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf).

En Aquitaine, 200 enquêteurs ont été recrutés pour l'opération, en sus des 50 enquêteurs réguliers de la Draaf. Les enquêtrices et enquêteurs, formés spécialement pour l'opération, ont rendu visite aux exploitants agricoles et ont rempli, avec eux, le questionnaire du recensement agricole. Les réponses ont été saisies directement sur ordinateur portable au siège de l'exploitation enquêtée. Afin d'alléger la charge de réponse pour les enquêtés, les informations d'origine administrative se sont substituées aux questions posées aux exploitants à chaque fois que cela était possible.

#### Quelles données sont recueillies ?

Quelque 700 données relevant de grandes thématiques ont été recueillies :

- · les cultures et superficies cultivées,
- · l'élevage et le cheptel,
- · les modes de protection des cultures,
- l'équipement des exploitations,
- · la diversification des activités (tourisme vert...),
- la commercialisation des produits (AOC, vente directe aux consommateurs...)

- l'emploi (salariat, emploi familial...) et le niveau de formation de l'exploitant,
- la gestion de l'exploitation,

En revanche, le recensement agricole ne collecte pas les données financières des

Le recensement agricole offre ainsi un portrait instantané et détaillé de l'agriculture. Il permet des comparaisons au niveau le plus fin, jusqu'à la commune. Il s'intéresse également aux plus petites exploitations.

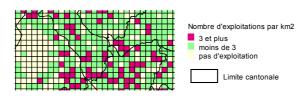
# LA CARTOGRAPHIE DES DONNÉES

Trois techniques de représentation cartographique ont été mises en œuvre pour illustrer les diverses thématiques abordées dans cet ouvrage : le carroyage, le carroyage et lissage des données, et la représentation des données à l'échelle géographique du canton par analyse thématique.

### Le carrovage

Cette approche de localisation des données s'affranchit totalement des découpages administratifs et a été rendue possible grâce à la géolocalisation des sièges d'exploitation réalisée au cours de l'enquête.

Le territoire régional est divisé en carrés de taille identique (mailles d'1 km2) et l'on effectue un comptage des sièges d'exploitation à l'intérieur de chaque maille que l'on représente ensuite par une analyse thématique par tranche de classe. Nous visualisons ainsi des espaces où les exploitations sont plus ou moins présentes en s'affranchissant des limites administratives comme figuré dans l'exemple ci-dessous:



Ce type de représentation est utilisé pour les cartes aux pages 13, 17, 19.

#### Le carrovage et lissage des données

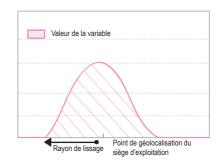
Une variable statistique (surface, effectif ou valeur de la production brute standard par exemple) peut être également représentée selon la technique du carroyage à condition qu'une valeur puisse être définie pour chaque maille. L'objectif n'est pas à proprement parler de restituer de l'information sur chaque carré ; il est d'identifier, à un niveau fin et sans a priori sur le résultat, des espaces où cette caractéristique

est sensiblement plus fréquente qu'ailleurs. Des techniques statistiques permettent alors de « lisser » l'information et de dessiner des cartes moins précises mais beaucoup plus parlantes.

Pour cela, nous avons donc réalisé un carroyage du territoire aquitain, une interpolation et lissage des données extrapolées et une interprétation des résultats du lissage par un traitement SIG.

### Lissage par interpolation géographique

Le principal postulat de la méthode de lissage par interpolation géographique est que la représentation n'est pas uniforme sur le territoire mais décroît à partir de « points chauds » matérialisés par les sièges d'exploitations localisés auxquels est affectée une valeur (surface, effectif, PBS...). Cela se traduit par l'hypothèse que cette valeur décroît selon une fonction mathématique nommée « Biweight » dès que l'on s'éloigne du point de géolocalisation du siège d'exploitation. Donc, il est possible de calculer avec précision cette distribution de surface en fonction de l'éloignement, sachant qu'elle est supposée homogène en intensité quelle que soit la direction prise. Ainsi la valeur initiale de la donnée est conservée, seule sa répartition géographique est influencée. On obtient ainsi une occupation du sol pour la variable concernée.



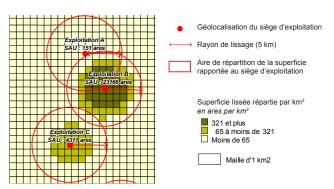
Répartition de la valeur de la donnée selon une fonction « Biweight »

Le rayon d'interpolation est le paramètre primordial pour calibrer la fonction mathématique car il détermine la surface de répartition et dispersion de la donnée. Comme la surface totale est conservée, plus le rayon d'impact sur le territoire est grand, plus cette surface est dispersée loin du point de mesure. A l'inverse, plus le rayon sera petit, moins il y aura de dispersion, ce qui aboutira à des valeurs relativement proches de la donnée mère dans un faible rayon. Ce traitement statistique est réalisé à partir du logiciel « R ».

## Interprétation des résultats du lissage par un traitement SIG

Une fois les données extrapolées par pixel et interpolées entre elles avec un rayon d'influence plus ou moins grand, le logiciel délivre comme résultat un carroyage contenant pour chaque pixel une valeur représentant la part de chaque variable. L'unité de chaque carreau est donc bien une densité de présence traduisant l'occupation du sol en valorisation agricole par rapport à la surface totale du pixel mobilisable pour l'agriculture.

Une fois intégré à un logiciel SIG, il est facile de regrouper différentes classes. On peut donc réaliser une analyse thématique par strates qui reflète la localisation de la variable considérée sur le territoire. Cette stratification est réalisée sous MapInfo©, la détermination des seuils des différentes strates est réalisée selon la méthode de « Jenks ».



Note de lecture : Ce schéma représente une portion de carte lissée carroyée à très fort prossissement. Nous voyons comment la SAU de chaque exploitation, rapportée au siège (matérialisé par un point rouge) se répartit au sein du cercle défini par le rayon de lissage (ici 5 km) après lissage et carroyage des données dans une grille dont les mailles mesurent 1 km². L'effet de quadrillage s'estompe dès que l'on diminue l'échelle de la carte.

Représentation cartographique des données carroyées et lissées

Ce type de représentation est utilisé pour les cartes aux pages 11, 15, 21, 31, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 67, 79, 81 à 99, 102 à 111,

### Analyses thématiques conventionnelles

Des analyses thématiques conventionnelles (tranches de classe, diagrammes en secteur, symboles proportionnels) ont été utilisées pour illustrer à l'échelle géographique du canton divers phénomènes observés, comme par exemple la part des exploitations mobilisant des circuits courts de commercialisation. l'effectif des femmes chefs d'exploitation, la répartition des exploitations viticoles en fonction du mode de commercialisation...

Ce type de représentation est utilisé pour les cartes aux pages 9, 23, 25, 27, 29, 33, 65, 69, 71, 73, 75, 77,

# **AGRICULTURE**

## **Exploitation agricole**

L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

Elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales, ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).

Elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...).

Sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirène ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique Agricole Commune présume de l'indépendance de gestion.

## Surface agricole utilisée (SAU)

Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

### Production brute standard (PBS)

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009.

La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer selon leur dimension économique en « movennes et grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 25 000 €, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 € et en « petites exploitations » lorsqu'elle est inférieure à 25 000 €.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur spécialisation (orientation technicoéconomique).

#### Orientation Technico-Economique des exploitations (OTEX)

Les orientations technico-économiques des exploitations agricoles. Dans les pages utilisant les résultats du recensement agricole 2010, une exploitation est spécialisée dans une orientation si la PBS (production brute standard) de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

## Les actifs agricoles

Les actifs agricoles sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation, enfants, dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation.

Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des CUMA. Il est alors compté en temps de travail.

# L'unité de travail annuel (UTA)

Une Unité de Travail Annuel (UTA) équivaut à la quantité de travail agricole fournie par un actif occupé à plein temps pendant une année. Les contributions de tous les actifs agricoles présents sur l'exploitation sont exprimées en fractions de temps complet. Elles sont ensuite totalisées pour établir le temps de travail fourni sur l'exploitation.

#### Diversification

Les activités de diversification concernent des activités lucratives réalisées par l'exploitant qui sont autres que directement agricoles. Il peut s'agir de transformation de produits agricoles et de vente de produits transformés - hors vin - , ou encore d'agrotourisme, de travaux à façon...

Ces activités peuvent se faire de deux manières : soit au sein de l'exploitation en mobilisant des moyens humains et matériels, soit dans le cadre d'une entité juridique dans laquelle l'exploitant a une participation financière.

#### Circuits courts

Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitation et le consommateur.

Le producteur peut réaliser la commercialisation de ses produits en son nom propre ou par le biais d'une autre entité juridique que celle de l'exploitation. Cette autre entité peut concerner plusieurs producteurs agricoles, voire d'autres acteurs économiques (par exemple un boucher dans le cas de viande et sa mise en caissette).

Cette approche se limite aux produits destinés à l'alimentation humaine - hors vin et issus de l'exploitation. La commercialisation du vin sera abordée dans la fiche viticulture.

# INSEE

### Produit Intérieur Brut

Cette notion de comptabilité nationale permet de mesurer de manière synthétique l'activité productrice réalisée dans l'économie nationale. Le PIB correspond à la somme de la valeur des biens et services disponibles pour les emplois finaux sur le territoire économique (consommation finale, FBCF et variation des stocks) et du solde des échanges extérieurs (exportations moins importations de biens et services). Le PIB est aussi égal à la somme des valeurs ajoutées des branches, majorée des impôts et de la TVA grevant les produits, et nette des subventions sur les produits.

### Valeur de la production

La production dans les comptes de l'agriculture représente la valeur des productions vendues, stockées ou immobilisées au cours de la période, augmentée de l'autoconsommation et de l'intraconsommation d'alimentation animale sur l'exploitation. La production est valorisée au prix de base, c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits.

# Valeur ajoutée

La valeur ajoutée est définie comme la différence entre la valeur finale de la production (valorisée par le chiffre d'affaires) et la valeur des biens qui ont été consommés par le processus de production (consommations intermédiaires, comme les matières premières).

## Établissement

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin, vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

## Emploi

Les personnes employées au sens du recensement de la population sont celles ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. Cet emploi est comptabilisé soit dans la commune du lieu de travail, soit dans la commune de résidence.

# Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

# **DOUANES**

#### Commerce extérieur

En France, les statistiques du commerce extérieur sont collectées, élaborées et diffusées par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects. Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française. La devise de présentation des données est l'Euro.

Les statistiques régionales du commerce extérieur sont établies, tout comme les statistiques nationales, par l'exploitation des informations contenues dans les documents douaniers. La ventilation par département (puis, par agrégation, par région) est effectué selon les principes suivants :

A l'exportation, c'est le département d'exportation des marchandises qui est mentionné : il est bien précisé qu'il s'agit du lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte.

A l'importation, c'est le département de destination réelle des marchandises importées qui doit être indiqué (et non le département du siège social de l'importateur).

# Secret statistique

Le secret statistique, défini par la loi de 1951, s'applique à tous les renseignements individuels collectés par la statistique publique. Il a pour objet de protéger d'une part la vie privée, d'autre part les intérêts économiques des enquêtés. Il interdit non seulement des renseignements individuels, mais aussi des données qui permettraient une identification indirecte des répondants et de leur réponse. Cela limite la finesse de l'information au niveau de la diffusion, et des règles très strictes sont fixées spécifiquement pour les recensements. Ainsi, pour le recensement de l'agriculture de 2010, au niveau communal, sauf pour cinq variables bien précises comme par exemple le total d'exploitations sur la commune, les règles de confidentialité s'appliquent systématiquement et nombre de résultats ne peuvent être diffusés. Cela peut même arriver au niveau d'un canton, voire d'un département ou d'une région, en particulier si ce qu'on cherche à diffuser concerne des effectifs trop peu nombreux.

Agneaux, Agriculture bio, Ânes, Apiculture, Appellation d'origine contrôlée (AOC), Appellation d'origine protégée (AOP), Arboriculture, Asperge, Assolement, Aviculture, Avoine,	26, <b>30</b> , 56, 106, 110 104 28, 44, 52, <b>94</b> , 98, 99 28, 44, 52, <b>94</b> , 98, 99 20, 26, 30, 66, 70, 72 28, <b>91</b> 10, 38 12, 26, 28, 32, 36, 38, <b>56</b>
В	
Bergers sans terre, Blé, Bovins lait, Bovins viande, Brebis laitières, Brebis nourrices, Bulbes,	
C	
Cailles, Canards gras, Caprins, Carotte, Céréales, Champignons, Chanvre, Châtaigne, Chef d'exploitation, Chevaux, Chèvres, Circuits courts, Coexploitant, Colza, Commerce extérieur, Commercialisation du vin, Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUM. Cultures pérennes,	
Déprise, Destination de la vendange, Dindes, Diversification, Dotation jeunes agriculteurs (DJA),	

E	
Eau,	<b>20</b> , 38, 46, 84, 85
Emploi,	<b>64</b> , 76
Emploi agricole,	42, 46, 64, <b>66</b> , 68, 70, 72, 74, 76
	32
	,66, <b>72</b> , 76
	104
,	10, <b>1</b> 8
	52,76
	limitée (EARL),14
Exploitation individuelle,	<b>14</b> , 24, 38, 52, 54
F	
Faire-valoir direct,	<b>14</b> , 44, 78
Fermage,	<b>14</b> , 44, 80
Féverole,	87
Fleurs,	12, 42
Formation,	32, 42, 46, 50, <b>68</b> , 76, 80
Forme sociétaire,	14, 24, 32, 38, 52, 54
Fraise,	20, 28, 46, 92
Fruits,	12, 14, 26, 30, 32, 36, <b>46</b> , 58, 72
	10, 46, <b>9</b> 8
Fruits à pépins,	46
G	
Groupement d'employeurs,	70
н	
Haricot vort	40, <b>90</b>
*	12, 42
Tiorticulture,	12, 42
I .	
	9), <b>28</b> , 44, 50, 91, 92, <b>95</b> , 96, 97, 108
Installation,	14, 18, 52, 74, 78, <b>80</b> , 10
Internet,	1
Intrants,	46, 84, 85
Irrigation,	<b>20</b> , 38, 46
-	
J	
_	41
Jachères,	
Jachères,	
Jachères,	
Jachères,	

L Label Rouge,	32, 36, <b>48</b> , 52, 102, 105, 107 <b>109</b> 10, 20, 26, 30, 36, 40 <b>16</b>
M	
Main-d'œuvre familiale,	
N	
Noisette,	
0	
Occupation du sol,  Œufs, Oies, Oies, Oléagineux, Orge, Ovins,	
P	
Pacages collectifs, Palmipèdes, Parité hommes-femmes, Pépinière, Permanents, Pigeons, Piment d'Espelette, Pintades, Plantes à fibre, Pluriactivité, Polyculture-élevage, Pomme, Poneys, Population,	
Population agricole,	<b>64</b> , 105
Porcins,	12, 38, <b>54</b> , 58, <b>108</b>

Poulets,	56, <b>1</b> 1
Prairies naturelles,	10, 18, 5
Prairies temporaires,	1
Productivité de l'emploi,	6
Produit intérieur brut (PIB),	3
Produits laitiers,	
Protéagineux,	10, 30, <b>38</b> , <b>8</b>
Prune,	30, 46, 9
Pruneau d'Agen,	28, 46, 9
₹	
Renouvellement des chefs,	68 7
Reprise d'exploitation,	
Reprise d'exploitation,	14, 1
6	
Saisonniers,	
Salariés agricoles,	
Seigle,	
Service de remplacement,	
Signes de qualité,	<b>28</b> , 32, 50, 52, 54, 5
Soja,	8
Sorgho grain,	8
Statut juridique,	14, 4
Succession,	14, 24, 68, 7
Surface agricole utilisée (SAU),	<b>10</b> , 12, 78, 8
r	
	,
abac,	
aille des exploitations,	
aille économique,	
erritoire,	
omate,	
ourisme à la ferme,	
ournesol,	
ransformation,	
ravaux à façon,	
riticale,	38, 8
<i>l</i>	
/aches laitières,	10
/aches nourrices,	
/aleur ajoutée,	
/aleur de la production,	
/ente directe,	
/igne,	
/in,	
/in sans indication géographique (VSIG),	
/iticulture,	
/olailles	